



Rétention permis apres exces vitesse.

Par **tontonfrancky**, le **23/08/2011 à 23:16**

Bonjour,rnrnJe vous explique mon petit PB. Dans la nuit (1h50) de vendredi à samedi, je me fait interpellé par la police motorisée pour un excès de vitesse. Limitation a 110 km/h sauf que j'étais à 174 km/h, retenue 165 km/h => donc rétention du permis. J'attends la lettre de convocation du tribunal. Alors maintenant je souhaite savoir ce que je risque, sachant que je n'ai jamais eu affaire à la justice, pas de PV ni de casier judiciaire. rnrnJ'attends vos conseil, si je dois me présenter avec un avocat ou seul, car mon permis c'est mon travail. rnrnMerci

Par **mimi493**, le **23/08/2011 à 23:45**

Déjà, c'est 6 points en moins d'office.rnEnsuite, avec un tel excès de vitesse (>50km/h), vous risquez avec de fortes probabilités une suspension de permis (tous les permis, pas seulement moto).rnSi vous avez tant besoin de ça de votre permis (mais alors comment faites-vous actuellement ?), prenez un avocat

Par **tontonfrancky**, le **23/08/2011 à 23:48**

Pour le moment je suis en vacance jusqu'à fin août, donc pas besoin de rouler pour le moment. rnPensez vous que je risque la confiscation de la moto ? rnQuel conseil me donneriez vous ? rnMerci

Par **mimi493**, le **24/08/2011** à **00:11**

ça fait partie des peines complémentaires possibles.
Mais votre permis ne vous sera pas rendu fin août, la convocation peut être dans des mois. Il serait étonnant que vous n'ayez pas une suspension administrative (max 6 mois) dans le délai de la rétention (72h), la politique actuelle n'est pas la tolérance envers les chauffards. Enfin, bon, attendez la fin des 72h.
Le conseil ?
- prendre un avocat
- commencez à vous organiser pour rentrer chez vous, si vous écopez d'une suspension administrative, si vous êtes sur votre lieu de vacances, et voir comment vous allez travailler sans permis.

Par **Tisuisse**, le **26/08/2011** à **08:43**

Bonjour tontonfrancky,
Par ailleurs, lisez les post-it en en-tête du présent forum, dont :
http://www.experatoo.com/droit-routier/exces-vitesse-leurs-sanctions_22020_1.htm
Certains d'entre-eux comportent toutes les réponses à vos questions.